

POLITIQUE DE PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS

Missouri Consulting

Cabinet de conseil en jeunesse, genre et développement social

« Autonomiser les voix de demain »

PRÉAMBULE

Missouri Consulting est un cabinet de conseil engagé en faveur de l'éthique, de la dignité humaine et de la protection des personnes, en particulier des populations vulnérables.

Dans le cadre de ses activités, le cabinet intervient auprès de communautés, de jeunes, de femmes, de partenaires institutionnels et d'organisations locales, parfois dans des contextes fragiles ou marqués par des rapports de pouvoir inégaux.

Missouri Consulting considère que toute forme d'exploitation ou d'abus sexuel (EAS) constitue une violation grave des droits humains et est totalement incompatible avec ses valeurs, sa mission et ses engagements professionnels.

La présente politique définit une **Tolérance Zéro** envers l'exploitation et les abus sexuels et s'applique à l'ensemble des personnes associées aux activités du cabinet.

I. DÉFINITIONS

1. Exploitation sexuelle

Tout abus d'une position de vulnérabilité, de pouvoir, de confiance ou d'autorité à des fins sexuelles, y compris l'échange de biens, services ou avantages contre des actes sexuels.

2. Abus sexuel

Toute atteinte physique ou psychologique à l'intégrité sexuelle d'une personne, commise par la force, la contrainte ou dans un contexte de pouvoir inégal, incluant harcèlement, violence ou intimidation.

3. Personnes concernées

Cette politique s'applique à :

- toute personne agissant au nom de Missouri Consulting ;
- les consultants, collaborateurs, experts, partenaires et prestataires ;
- toute personne impliquée dans les missions, projets ou activités du cabinet.

II. PRINCIPES FONDAMENTAUX

Missouri Consulting s'engage à respecter les principes suivants :

- Tolérance zéro envers toute forme d'exploitation ou d'abus sexuel ;
- Protection prioritaire des enfants, des jeunes, des femmes et des personnes en situation de vulnérabilité ;
- Respect de la dignité, du consentement et de l'intégrité de chaque personne ;
- Responsabilité individuelle de chaque collaborateur et partenaire ;
- Confidentialité et protection des personnes qui signalent des faits ;
- Application impartiale de la politique à tous, sans distinction ;
- Obligation de signaler et de traiter les cas avec diligence.

III. ENGAGEMENTS DE MISSOURI CONSULTING

Missouri Consulting s'engage à :

1. Prévention

- Le cabinet intègre une évaluation des risques EAS dans chaque mission, particulièrement dans les contextes vulnérables (jeunesse, genre, zones fragiles).
- Tous les consultants, collaborateurs, experts et partenaires signent un code de conduite incluant cette politique avant toute collaboration.
- Des formations annuelles sur la prévention EAS sont obligatoires pour l'équipe et recommandées aux partenaires.

2. Détection et signalement

- Tout soupçon ou constat d'EAS doit être signalé immédiatement par écrit, de manière confidentielle, via l'adresse professionnelle du cabinet.
- Un mécanisme de signalement anonyme et sécurisé est disponible (formulaire dédié).
- Les signalements sont traités dans les 48 heures, avec protection des lanceurs d'alerte.

3. Réponse et sanctions

- En cas de constat avéré, le cabinet suspend immédiatement la collaboration avec la personne impliquée.
- Sanctions internes, allant jusqu'au licenciement ou à la rupture de contrat.
- Soutien aux victimes, orientation vers des services spécialisés (médicaux, psychologiques, juridiques).
- Coopération pleine avec les autorités compétentes, lorsque requis.

IV. COMPORTEMENTS STRICTEMENT INTERDITS

Il est strictement interdit à toute personne associée à Missouri Consulting de :

- avoir des relations sexuelles avec des bénéficiaires en échange d'argent, de biens, de services ou d'avantages ;
- exploiter une position de pouvoir ou d'autorité à des fins sexuelles ;
- adopter des comportements à caractère sexuel inapproprié (gestes, paroles, messages, images) ;
- entretenir toute relation sexuelle avec des mineurs, quel que soit le contexte ou le consentement supposé ;
- tolérer ou dissimuler des faits d'exploitation ou d'abus sexuels.

V. PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Dans la conduite de ses missions, Missouri Consulting veille à :

- adopter des comportements professionnels respectueux en toutes circonstances ;
- limiter les situations de dépendance ou de vulnérabilité ;
- garantir des espaces de travail sûrs, inclusifs et respectueux ;
- vérifier les antécédents des consultants, prestataires et partenaires pour exclure tout risque d'EAS ;
- inclure une clause anti-EAS dans tous les contrats.

VI. REDEVABILITÉ ET SUIVI

La présente politique est un document évolutif. Missouri Consulting s'engage à :

- la réviser régulièrement ;
- l'adapter aux contextes d'intervention et aux standards internationaux ;
- en assurer la diffusion auprès de ses partenaires et collaborateurs ;
- produire un rapport annuel interne sur sa mise en œuvre.

La fondatrice, est responsable de l'application et du suivi de cette politique.

VII. ENGAGEMENT FINAL

À travers cette politique, Missouri Consulting réaffirme son engagement inébranlable à protéger les personnes avec lesquelles le cabinet travaille et à promouvoir des pratiques professionnelles fondées sur l'éthique, le respect et la responsabilité.

La protection contre l'exploitation et les abus sexuels est une priorité absolue, au service des jeunes, des femmes et des communautés que nous accompagnons.

© 2025 Missouri Consulting - Tous droits réservés.

